

COMMUNE DE MONTREUX

COMMUNICATION

DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

relative à l'avancement des travaux de réaménagement et de sécurisation du port du Basset

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Par la présente communication, la Municipalité souhaite informer le Conseil communal sur l'avancement des travaux de réaménagement et de sécurisation du port du Basset, qui sont, à ce jour, quasiment terminés.

Malgré le retard pris lors de certaines phases du chantier, les premiers navigateurs ont pu prendre possession de leur nouvelle place d'amarrage dès fin mars déjà. Actuellement le port est occupé à presque 90% de sa capacité, les derniers bateaux devant arriver dans le courant de l'été.

Les travaux sont maintenant dans leur phase finale ; les bornes de service sont en cours d'installation et les portails d'accès seront, quant à eux, installés à la fin de l'été, le choix du type de portail ayant pris plus de temps que prévu. En effet, il s'est agi de trouver un modèle discret, efficace, durable et facile d'entretien, mais surtout s'intégrant le mieux possible dans le cadre bucolique très apprécié par les nombreux visiteurs qui admirent la vue sur le grand paysage avec l'île de Salagnon et sa villa, classés comme biens culturels d'importance nationale.

Sans entrer dans les détails techniques, il est précisé ici que les bornes de service sont équipées conformément aux indications mentionnées dans le cadre du préavis No 29/2018, adopté par votre Autorité dans sa séance du 7 novembre 2018 ; elles correspondent au demeurant à l'équipement de la plupart des ports lémaniques.

Quelques interventions seront encore réalisées sur la digue Est d'ici la fin du mois de juin, avec, comme conséquence, une utilisation de la grue réservée uniquement aux professionnels jusqu'à début juillet 2021 et, de fait, avec des places visiteurs inaccessibles jusqu'à cette date.

Au vu de la situation sanitaire et de l'installation des portails retardée à la fin de l'été, l'inauguration officielle du port aura lieu probablement fin septembre 2021 ; la date définitive sera communiquée dans le courant de l'été.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Ainsi adoptée le 11 juin 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

La Secrétaire a.i.

L. Wehrli

L.S.

F. Grec